



## Litige sur une facture veolia

Par **Peuset**, le **30/05/2014** à **22:35**

Depuis le second semestre 2011, veolia M, envoyait des factures uniquement abonnement et taxes et estimations 0e! Mon contrat stipule que veolia doit relever mon compteur une fois par an; de plus, celui ci est, comme tous ceux des autres locataires, inaccessible, car enfermé sous une dalle de béton, impossible de soulever à mains nues, tellement c'est lourd!! Aujourd, hui, je reçois une facture de 596e, qui serait selon veolia la différence entre les index du premier semestre 2011 et le premier semestre 2014! Voici ma question: pourquoi veolia ne s' est pas déplacé pour les relevés et s' est contenté d'estimations aussi longtemps? Merci de bien vouloir m'éclaircir.